



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association GV OLIVET pour la saison 2019/2020 qui s'est tenue le 10 avril 2021



Du fait de la crise sanitaire et conformément à l'ordonnance du 25 mars 2020, modifiée par l'ordonnance du 2 décembre 2020, notre Assemblée Générale a eu lieu sous format dématérialisé via la plateforme Balotilo (pour les votes), par courriel pour la transmission des documents et par courrier postal pour les personnes ne possédant pas d'adresse mail.



### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 février 2020.
- Saison 2019 – 2020 :
  - Rapports moral, d'activité et financier
  - Vote
  - Rapport des Vérificateurs aux comptes
  - Vote
- Elections :
  - Election de la Présidente
  - Vote
  - Candidatures au Comité Directeur
  - Vote
  - Election des vérificateurs aux comptes
  - Vote
- Budget prévisionnel 2020-2021. Vote
- Grille tarifaire des activités pour la saison 2021-2022. Vote
- Questions diverses

495 adhérents ont reçu les documents relatifs à l'Assemblée Générale par messagerie ainsi que le lien vers la plateforme Balotilo et 5 adhérents ont reçu ces mêmes documents par voie postale.

Nous avons obtenu 41% de participation sur la plateforme, soit 201 votes exprimés et 3 par correspondance. Le total des voix s'élève à 204 sur un total de 500 inscrits.

Le quorum prévu à l'article 8 des statuts, 10 % minimum des membres présents ou représentés, étant atteint, l'Assemblée Générale est validée.

## **I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2020**

Le procès-verbal de cette assemblée générale était disponible sur le site GV OLIVET à l'ensemble des adhérents de la GV OLIVET depuis la tenue de cette manifestation et a été affiché dans les couloirs du gymnase du Larry. Aucune question complémentaire n'est posée.

***L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'assemblée générale du 7 février 2020 avec 167 oui, 1 non et 36 abstentions.***

## **II SAISON 2019 – 2020**

### **• Rapport moral présenté par la Présidente Arlette BUREAU**

La saison 2019 2020 aura été particulière, en effet après un début de saison en septembre sous de bons auspices, le début de l'année 2020 restera marqué par l'arrivée d'un nouveau virus qui viendra perturber notre vie à tous, et aboutira le 17 mars 2020 à un premier confinement avec une cessation d'activité.

Nous avons enregistré pour cette saison 917 adhérents, composés de 820 femmes et 97 hommes dont la moyenne d'âge était de 56.9 ans.

Nous nous efforçons de garder une dynamique et une bonne humeur dans nos cours avec l'appui et le soutien de nos animateurs.

L'essentiel de l'équipe de nos animateurs était identique à l'année dernière, avec le passage de Martin HUSSET et de Thomas DA SILVA, qui visiblement ont été appréciés dans leurs cours respectifs. Axelle a suivi une formation de Pilâtes et Soizic de danses folkloriques.

Le 16 novembre 2019, nous avons organisé pour la première fois un stage de self défense qui a rencontré un franc succès.

Le 7 janvier 2020 nous avons assisté à la naissance des cours encadrés par Jérémie qui s'adressent à des jeunes handicapés. Ce résultat est le fruit d'une collaboration avec la Mairie d'Olivet, l'association « Autour de Maxime » et l'établissement olivetain « Le Levain ».

Bien sûr cette année a été très singulière, et nous sommes aussi navrés que vous pour l'interruption des cours au mois de mars due à la pandémie.

L'équipe du Comité Directeur se joint à moi afin de remercier la Mairie d'Olivet, particulièrement Monsieur le Maire, les adjoints aux Sports et de la Cohésion Sociale, ainsi que nos différents correspondants au sein de la Mairie, service des sports, réservation de salles, services techniques, sans oublier la responsable des gymnases Carole et toute son équipe pour leur écoute, leur disponibilité et leur réactivité.

Un merci également à M. Hugues SAURY, du Conseil Départemental, particulièrement pour la subvention allouée à notre club dans le cadre de l'aide aux associations sportives.

Nous tenons à remercier également les équipes du COREG (Comité Régional) du CODEP (Comité Départemental) qui dépendent, comme notre club, de la FFEPGV et qui nous apportent leur collaboration.

Et puis un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui œuvrent pour vous, afin de préserver les emplois de nos onze salariés, d'assurer une continuité des cours. Tout ce travail n'est possible que grâce à la bonne volonté et à l'implication de cette équipe qui reste toujours très motivée.

***L'assemblée générale approuve le rapport moral de la Présidente avec 178 oui, 1 non et 25 abstentions***

### **• Rapport d'activité présenté par la Secrétaire Cécile ARGUEYROLLES AIT BENALI**

Compte tenu du caractère particulier de la saison dernière, Le Comité Directeur s'est réuni moins souvent. Les réunions ont été interrompues pendant la période du confinement cependant, Arlette et

Chantal ont œuvré pendant cette période pour assurer la gestion de l'Association et nous les en remercions. Effectivement, elles ont dû prendre connaissance des textes publiés pendant cette période. Nos réunions ont repris l'été dernier : une en juillet et une en août afin de travailler sur une nouvelle organisation pour la rentrée de septembre qui devait prendre en compte les contraintes liées aux mesures sanitaires.

Deux temps forts ont eu lieu sur cette saison : la préparation de l'Assemblée Générale et surtout l'organisation de la rentrée dans un contexte compliqué, inconnu et nécessitant de nouveaux outils.

Un point régulier a été fait sur le nombre d'inscrits, leur répartition par activité et sur la situation financière.

La tarification des cours a été revue pour les activités extérieures.

La répartition des tâches au sein du Comité directeur a également été revue.

La saison dernière a permis de mettre en place de nouvelles activités présentées en partie lors de l'AG du 7 février 2020 pour la rentrée 2020-2021.

#### - **Le Bungy Pump**

Les bâtons de Bungy Pump ont été achetés. Le prêt ou l'achat par les adhérents de ces derniers a été organisé. Arlette, Chantal et Micheline s'en sont occupées. Il est à noter que les adhérents sont très satisfaits de cette activité et que Geneviève, l'animatrice, est très investie.

#### - **L'Handisport.**

Suite à l'investissement d'Arlette au partenariat avec la mairie d'Olivet, la Présidente de l'Association « Autour de Maxime », l'association « Le Levain », le club de Gymnastique d'Olivet et la Providence, ce projet a pu aboutir et commencer le 7 janvier 2020. 3 enfants du Levain, polyhandicapés, ont bénéficié d'un cours de sport de 45 minutes dans la salle de gymnastique du Larry avec un animateur spécialisé, Jérémy. Parfois des enfants de 4<sup>e</sup> du Collège de la Providence, accompagnés de leur professeur de sport, partagent ces séances.

#### - **Les cours avec le personnel de la mairie**

Suite à une convention signée avec la mairie d'Olivet, des cours avec le personnel de la mairie ont commencé en octobre 2019, 2 fois par semaine.

- **Un stage de self défense** : a eu lieu le 16 novembre 2019. Les adhérents qui ont participé étaient très satisfaits. Un autre stage était prévu en mars 2020, des adhérents s'étaient inscrits mais celui-ci a dû être annulé en raison de la pandémie.

- **STAPS** : nous avons accueilli des étudiants STAPS (Sciences et Techniques des Activités Sportives) dans le cadre d'une convention signée avec la Faculté de sport.

Nous avons participé à deux manifestations :

- **Le Téléthon** le 8 décembre 2019 sous forme de 2 prestations : une chorégraphie et des danses folkloriques encadrées par 2 animatrices Laurence et Soizic.

- **Les foulées roses** avec la tenue d'un stand. Des problèmes informatiques ne nous ont pas permis de demander à des adhérents de courir sous l'égide de la GV.

Afin de satisfaire aux besoins en matériel des animateurs et des adhérents, nous avons acheté en plus des 38 paires de bâtons de Bungy Pump, 5 paires d'haltères de 4kg, 10 élastiband, 20 cordes. Guylaine et Eliane ont entretenu régulièrement le local où est entreposé celui-ci. Il est à noter qu'elles viennent de tout désinfecter.

Un ordinateur fixe a été acheté pour le bureau de la GV et un aspirateur car nous entretenons nos locaux exceptée la salle de sport.

Le site internet qui n'était plus à jour a été revu par Aurélie qui a interrogé les membres du Codir lors d'une réunion pour prendre en compte leurs remarques.

Les permanences ont été assurées tant que cela a été possible. Jeanne, Danie, Eliane, Guylaine et moi-même y avons participé.

Les besoins en formation des animateurs ont été examinés. Soizic et Axelle ont bénéficié de formations prises en charge par le club.

La saisie informatique des dossiers représente toujours un temps important, à laquelle je participe activement.

Je terminerai en parlant plus particulièrement des 2 réunions de juillet et août 2020. Celles-ci, comme je vous l'ai déjà dit, avaient pour objet de préparer la rentrée de septembre 2020.

Dès le 9 mars, les relations avec Monsieur le Maire d'Olivet, l'Adjoint aux sports et les différents services ont été régulières.

Dans un contexte d'incertitude de reprise des activités, d'inscription des adhérents, et de consignes sanitaires à respecter, après avoir consulté les animateurs et avec l'accord de la mairie, différentes pistes ont été envisagées :

- Le nombre maximum de participants dans la salle sera de 32.
- Les cours seront au nombre de 2 par personne afin d'accueillir le plus grand nombre d'adhérents tout en respectant les contraintes sanitaires. Pour cela Chantal a créé pendant l'été un site interactif pour que les adhérents puissent indiquer le choix des cours. Des places étaient réservées à ceux qui n'avaient pas internet.
- Les cours se feront en extérieur le plus possible et sans le matériel de la GV. Il sera demandé aux adhérents d'acheter un tapis et d'avoir du gel hydro alcoolique.
- Un fléchage sera prévu et du gel hydro alcoolique sera à disposition à l'entrée du gymnase.
- Le masque sera obligatoire à l'arrivée aux cours et à la sortie de ceux-ci.
- Une traçabilité des adhérents sera prévue, d'où la nécessité de créer des listes pour tous les cours
- Jean a souhaité qu'une réunion d'information ait lieu. Celle-ci s'est déroulée le 7 septembre 2020.

Malgré les conditions difficiles de reprise, nous avons tout mis en œuvre pour que celle-ci ait lieu.

***L'assemblée générale approuve le rapport d'activité avec 178 oui, 1 non et 25 abstentions.***

- **Rapport financier présenté par la Trésorière Chantal HENRY**

## **Recettes**

### **Cotisations Adhérents**

Le nombre d'adhésions a diminué de 2 adhérents (917 contre 919), les encaissements sont passés de 161 369 € à 160 699 € de cotisations soit : 670 € de moins sur la saison 2019/2020.

### Ventes de biens et services

Suite à la création de notre nouvelle activité, nous avons vendu à prix coutant 3 997 € des bâtons de Bungy Pump que nous avons achetés cette saison et la saison dernière.

### Dépenses

#### Achats de marchandises

Nous avons complété nos achats de bâtons pour 3 665 €, ces bâtons ont tous été revendus aux adhérents, directement ou après une saison de prêt de matériel.

#### Fourniture entretien petit équipement

*(Fourniture entretien petit équipement – englobe acquisition de matériel et les fournitures de bureau)*

Nous avons renouvelé du matériel pour un montant de 1 909 €.

En plus des fournitures de bureau courantes, notre association a fait l'acquisition d'un ordinateur fixe 1 390 €.

#### Déplacement missions

Suite à l'arrêt des cours le 18 mars 2020, il n'y a plus eu de remboursement des frais de déplacement de nos salariés. Nous pouvons constater une diminution des frais de déplacement de plus de 4 000 €.

#### Services bancaires, autres

Les frais bancaires sont de 45,36€ et les frais liés à PSL qui a établi les bulletins de salaire et charges sociales de 735€ jusqu'au 31/12/2019.

#### Salaires et Charges de personnel

Les salaires nets sont passés de 59 354 € à 55 179 € soit – 4.175 €. Suite à la fermeture des salles nous avons maintenu les salaires de nos animateurs à l'exception de la semaine des vacances de Pâques non prévue au contrat de travail (Cf. notre mail d'information du 14/02/2020)

Il n'y a donc pas eu de charges sociales à payer pour la période des vacances de Pâques. Nous avons bénéficié de la part de l'URSSAF d'une exonération COVID pour la période de février à mai de moins 5 604 € et d'une aide au paiement des cotisations sur cette même période de moins 4 285 €.

#### Autres charges de gestion

Dans ce poste figurent les reversements de cotisations au CODEP 45 (licences) pour un montant de 28 400 €.

### Résultats

Notre saison 2019/2020 laisse apparaître un résultat positif de 41 490,11 €.

### Bilan

Nos fonds associations et réserves passent de 107 360,34 € à 148 850,45 €.

Notre trésorerie au 31/08/2020

• Compte courant .....	2 983,20 €
• Livret Bleu .....	69 000,00 €
• Caisse .....	313,71 €
• Tonic OBNL .....	70 000,00 €
• <b>Total</b> .....	<b>142 296,91 €</b>

## Annexe du bilan

Il nous a été conseillé par notre fédération de provisionner la prime à verser en cas de départ à la retraite. Cette provision n'est pas obligatoire pour la validité de nos comptes mais nous avons préféré faire figurer ces provisions dans l'annexe de nos comptes.

Provisions indemnités de départ à la retraite 16 157 € contre 14 286 € sur la saison dernière.

Cette provision correspond au calcul de l'indemnité de départ à la retraite depuis l'entrée dans notre association de l'animateur et non la provision de la saison. Cette provision a diminué car nous avons eu des départs.

Cette provision constitue une information et ne vient pas en déduction de notre compte de résultat.

- **Compte de résultats et Trésorerie**

GV OLIVET

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2019/2020	EXERCICE N-1 2018/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	160 699,00 €	161 369,04 €
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>4 067,00 €</b>	<b>128,50 €</b>
Ventes de biens	3 997,00 €	73,50 €
Ventes de prestations de service	70,00 €	55,00 €
<i>dont parrainages</i>	- €	- €
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 357,50 €</b>	<b>1 452,00 €</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	1 357,50 €	1 358,50 €
<i>Département(s)</i>	<i>1 357,50 €</i>	<i>1 452,00 €</i>
<b>Autres produits</b>	<b>4 445,41 €</b>	<b>2 909,23 €</b>
<b>Total I</b>	<b>170 568,91 €</b>	<b>165 858,77 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>	<b>3 664,92 €</b>	<b>143,40 €</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>15 700,46 €</b>	<b>21 164,57 €</b>
Achat	4 441,05 €	4 399,46 €
<i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	<i>4 441,05 €</i>	<i>4 399,46 €</i>
Services extérieurs	1 346,58 €	1 510,36 €
<i>Locations</i>	<i>1 125,00 €</i>	<i>1 305,00 €</i>
<i>Entretien et réparation</i>	<i>14,90 €</i>	<i>2,00 €</i>
<i>Assurance</i>	<i>206,68 €</i>	<i>203,36 €</i>
Autres services extérieurs	9 912,83 €	15 254,75 €
<i>Rémunération intermédiaires et honoraires</i>	<i>918,08 €</i>	<i>151,54 €</i>

Compte de résultat 31 08 2020

1 / 3

## GV OLIVET

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2019/2020	EXERCICE N-1 2018/2019
Publicité, publication	1 005,82 €	1 278,42 €
Déplacements, missions	5 787,72 €	9 808,95 €
Frais postaux et de télécommunications	1 420,85 €	1 142,53 €
Services bancaires, autres	780,36 €	2 873,31 €
<b>Aides financières</b>	- €	- €
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	1 439,27 €	1 125,00 €
<b>Salaires et traitements</b>	55 178,73 €	59 354,04 €
<b>Charges sociales</b>	25 853,61 €	38 314,37 €
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	- €	- €
<b>Autres charges</b>	29 011,14 €	28 801,50 €
Autres charges de gestion courante	28 999,44 €	28 422,07 €
Autres charges de personnel	11,70 €	379,43 €
<b>Total II</b>	<b>130 848,13 €</b>	<b>148 902,88 €</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>39 720,78 €</b>	<b>16 955,89 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	507,71 €	1 301,67 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	1 261,62 €	2 495,42 €
<b>Total III</b>	<b>1 769,33 €</b>	<b>3 797,09 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	- €	- €
Intérêts et charges assimilées	- €	- €
<b>Total IV</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 769,33 €</b>	<b>3 797,09 €</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>41 490,11 €</b>	<b>20 752,98 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>		

Compte de résultat 31 08 2020

2 / 3

## GV OLIVET

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2019/2020	EXERCICE N-1 2018/2019
Sur opérations de gestion	- €	144,75 €
<b>Total V</b>	<b>- €</b>	<b>144,75 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Sur opérations de gestion	- €	10,00 €
<b>Total VI</b>	<b>- €</b>	<b>10,00 €</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- €</b>	<b>134,75 €</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>172 338,24 €</b>	<b>169 800,61 €</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI)</b>	<b>130 848,13 €</b>	<b>148 912,88 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>41 490,11 €</b>	<b>20 887,73 €</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	- €	779,65 €
Prestations en nature	27 484,31 €	22 484,31 €
Bénévolat	54 264,00 €	48 720,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 748,31 €</b>	<b>71 983,96 €</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	- €	779,65 €
Mise à disposition gratuite de biens	- €	- €
Prestations en nature	27 484,31 €	22 484,31 €
Personnel bénévole	54 264,00 €	48 720,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 748,31 €</b>	<b>71 983,96 €</b>

Compte de résultat 31 08 2020

3 / 3

## Trésorerie de la GV OLIVET

	2019-2020	2018-2019
<b>TRESORERIE au 31 août</b>	<b>142 296,91</b>	110 791,26
Tonic OBNL Crédit Mutuel	70 000,00	70 000,00
Livret bleu Crédit Mutuel	69 000,00	40 000,00
Compte courant Crédit Mutuel	2 983,20	536,73
Caisse	313,71	254,53

*L'assemblée générale approuve le compte de résultat et Trésorerie avec 176 oui, 1 non et 27 abstentions.*

- Rapport des Vérificateurs aux comptes présenté par Gilbert HUE et Alain NIOCHE

### RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS SUR LES COMPTES DE L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'OLIVET

EXERCICE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 07 Février 2020, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020.

Nous avons constaté que le total du bilan s'élève à un montant de 144 165.91 €. Le compte de résultat quant à lui, présente un excédent de 41 490.11 €. L'ensemble de ces éléments sont en concordance avec la comptabilité.

Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous avons fait part à votre présidente et à votre trésorière de nos remarques et recommandations.

En conséquence, nous demandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, et de donner quitus à la Présidente.

Olivet, le 31 janvier 2021

Les vérificateurs

Alain NIOCHE



Gilbert HUE





***L'assemblée générale approuve le quitus des Vérificateurs aux comptes pour la saison 2019 – 2020 avec 172 oui, 2 non et 30 abstentions.***

### **III ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

La Présidente informe que le CODIR a reçu 3 de candidatures comme membre au Comité Directeur. Il s'agit de Mesdames Dany ROGER et Sophie MAROT et de Monsieur René LECOEUR.

Voici les résultats des élections :

- Election de la Présidente Arlette BUREAU avec 179 oui, 2 non, 23 abstentions
  
- Elections des membres :
  - Cécile ARGUEYROLLES AIT BENALI : avec 174 oui, 2 non, 28 abstentions
  - Patricia COMMUNEAU : 174 oui, 2 non, 28 abstentions
  - Micheline EIMBERCK DUFOUR : 171 oui, 2 non, 31 abstentions
  - Jean GIRAULT : 164 oui, 6 non, 34 abstentions
  - Eliane LARPIN : 171 oui, 0 non, 33 abstentions
  - René LECOEUR : 171 oui, 3 non, 30 abstentions
  - Sophie MAROT : 168 oui, 1 non, 35 abstentions
  - Danie MAULAY : 171 oui, 0 non, 33 abstentions
  - Jeanne PICAULT : 169 oui, 3 non, 32 abstentions
  - Dany ROGER : 170 oui, 1 non, 33 abstentions
  - Guylaine THIBault : 173 oui, 1 non, 30 abstentions

Mrs Gilbert HUE et Alain NIOCHE, actuels Vérificateurs aux comptes de la GV OLIVET, proposent de poursuivre leur mission pour le prochain exercice et soumettent leurs mandats à l'assemblée.

***L'assemblée générale élit à Mrs Gilbert HUE et Alain NIOCHE comme Vérificateurs aux comptes de la GV OLIVET pour la saison 2020 – 2021 avec pour :***

- Gilbert HUE : 169 oui, 2 non, 33 abstentions
  
- Alain NIOCHE : 176 oui, 1 non, 27 abstentions.

## IV BUDGET PREVISIONNEL 2020 – 2021 rédigé par le cabinet comptable

GV OLIVET



19/03/2021

### COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AU 31/08/2021

PRODUITS	Encaissés au 28/02/2021	Prévisions 03 à 08/2021	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires</b>			
706000 Cotisations adhérents	96 075 €	98 €	96 173 €
707000 Vente matériel	608 €	0 €	608 €
<b>TOTAL</b>	<b>96 683 €</b>	<b>98 €</b>	<b>96 781 €</b>
<b>Autres produits</b>			
768000 Produits financiers	406 €	0 €	406 €
791000 Transferts de charges	803 €	0 €	803 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 209 €</b>
DEPENSES	Engagées au 28/02/2021	Prévisions 03 à 08/2021	TOTAL
<b>Charges externes</b>			
605000 Achats matériel	0 €	0 €	0 €
606300 Achats petit matériel	146 €	0 €	146 €
606400 Achats fournitures administratives	453 €	453 €	906 €
607000 Achats pour revente	0 €	0 €	0 €
613000 Locations	0 €	0 €	0 €
615000 Entretien et réparations	0 €	0 €	0 €
616000 Primes d'assurance	211 €	0 €	211 €
621000 Personnel extérieur à l'association	0 €	0 €	0 €
622600 Honoraires	294 €	3 222 €	3 516 €
623400 Cadeaux	79 €	0 €	79 €
623700 Publicité, publications, ...	0 €	0 €	0 €
625100 Frais de déplacement	3 €	0 €	3 €
625300 Indemnités km	1 758 €	1 172 €	2 930 €
625600 Missions, réceptions	0 €	0 €	0 €
625700 Missions liées aux réunions	51 €	200 €	251 €
626000 Téléphone, internet, affranchissement	269 €	269 €	537 €
627800 Services bancaires	26 €	26 €	53 €
628000 Frais de gestion de l'emploi	0 €	0 €	0 €
628110 Cotisations	35 €	0 €	35 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 325 €</b>	<b>5 342 €</b>	<b>8 667 €</b>
<b>Impôts</b>			
633300 Formation continue	1 140 €	495 €	1 635 €
633800 Impôts, taxes, verst assim.	35 €	0 €	35 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 175 €</b>	<b>495 €</b>	<b>1 670 €</b>
<b>Charges de personnel</b>			
641000 Rémunération nette du personnel	26 046 €	32 037 €	58 083 €
641100 Remb activité partielle	-8 017 €	-13 132 €	-21 149 € (1)
645100 Cotisations sociales	9 362 €	10 974 €	20 337 €
647500 Médecine de travail	0 €	360 €	360 €
648000 Autres charges de personnel	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 391 €</b>	<b>30 239 €</b>	<b>57 631 €</b>
<b>Autres charges</b>			
651000 Licences	16 034 €	0 €	16 034 €
<b>RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>49 968 €</b>	<b>-35 979 €</b>	<b>13 989 €</b>

(1) Remb activité partielle provisionnée jusqu'à fin 06/2021

**L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel avec 156 oui, 3 non et 45 abstentions.**

## V GRILLE TARIFAIRE DE LA SAISON 2021- 2022

GRILLE TARIFAIRE DE LA SAISON 2021-2022
---

Activités	Saison 2020/2021		Saison 2021/2022	
	Olivetains	Autres	Olivetains	Autres
Gymnastique programme général	134 €	164 €	134 €	164 €
Musculation	180 €	214 €	180 €	214 €
Folklore	156 €	189 €	156 €	189 €
Marche Dynamique BUNGY PUMP pour une séance d'1 heure	100 €	110 €	100 €	110 €
Acti March BUNGY PUMP pour une séance d'1 heure	100 €	110 €	100 €	110 €

Licence adulte FFEPGV	33 €	Non connu à ce jour
Licence – de 18 ans FFEPGV	23 €	Non connu à ce jour
Remise multi-activités	-30€	-30€

Compte tenu de la situation sanitaire depuis mars 2019 le CODIR a décidé de ne pas augmenter les cotisations pour la rentrée prochaine (2021/2022).

D'autre part, à l'unanimité nous avons voté l'octroi d'une réduction pour les adhérents de la saison précédente (2020/2021). Le montant alloué à chacun correspondra au partage du bénéfice de l'exercice à sa clôture, par le nombre d'adhérents.

***L'assemblée générale approuve la proposition tarifaire pour les inscriptions aux activités de la saison 2021 – 2022 avec 149 oui, 14 non, 41 abstentions.***

## VI QUESTIONS DIVERSES

Nous n'avons reçu aucune question.

## VII FORMALITES APRES ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

La Présidente  
Arlette BUREAU

La Secrétaire  
Sophie MAROT